

*Interpellation présentée par le député:*

*M. Alain-Dominique Mauris*

*Date de dépôt: 5 septembre 2005*

*Messagerie*

## **Interpellation urgente écrite** **Logements sur-occupés!**

Mon interpellation urgente s'adresse au Conseil d'Etat.

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil d'Etat,

Y a-t-il une possibilité qu'un jour nous assistions à Genève avec autant de douleur et de sentiments d'injustice aux mêmes catastrophes survenues à Paris dans des immeubles sur-occupés?

Douleur: car ce sont des êtres humains qui ont péri dans des incendies alors qu'ils sont entassés dans des logements trop petits.

Injustice: car bon nombre savent certainement que des logements accueillent bien plus d'habitants qu'ils peuvent en contenir et se taisent.

Injustice: car cette complicité passive vis-à-vis de profiteurs inconscients conduit tôt ou tard au drame.

Injustice: car presque toutes ces personnes travaillent illégalement dans des conditions souvent injustes où parfois certains sans scrupule profitent de leur précarité. Leur seul choix est de retourner dans leur pays ou de se taire.

Je remercie le Conseil d'Etat de répondre à ces trois questions :

- Se pourrait-il qu'à Genève des appartements accueillent eux aussi des personnes en surnombre ?

Si c'est le cas :

- Quels choix de logements ont ces êtres humains, obligés de vivre dans la clandestinité, qui ont tout quitté pour tenter un job afin de s'en sortir et aider des proches restés au pays ?
- Quelles mesures le Conseil d'Etat prend-il pour éviter de telles catastrophes ?